

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  Dossier complet le :  N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Aménagement de la RD928 dans le cadre du prolongement de la ligne F1 vers Isneauville

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6°a)	Élargissement d'une route par l'ajout d'un couloir Bus/Cycle de part et d'autre de la chaussée actuelle sur une longueur de 1500m.

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en l'élargissement de la RD928 de part et d'autre de la chaussée pour permettre la création de voies nouvelles réservées aux bus et aux cycles. Ces travaux de voirie sont accompagnés de travaux de création de réseau d'assainissement des eaux pluviales, de renouvellement de l'éclairage public et de dévoiement de réseaux concessionnaires.

Des trottoirs attenants à la chaussée seront créés permettant la liaison piétonne entre les communes de Bois Guillaume et d'Isneauville.

Un shunt sera créé au niveau du giratoire de Rouge Terre permettant le mouvement de Tourne-à-Droite direct entre la RD928 et la RD1043 (Rocade Nord).

Un parking relais d'une capacité de 47 places dont 2 réservés aux PMR et 2 équipées de bornes de recharge VE sera créé sur une parcelle de la ZAC de la Plaine de la Ronce.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif le prolongement de la ligne de bus F1 jusqu'au cœur de la Plaine de la Ronce à Isneauville. La charge de trafic actuel sur le tronçon de la RD928 entre le giratoire de Rouge Terre à Bois Guillaume et le Giratoire d'Isnel à Isneauville ne permettant pas d'obtenir le niveau de service requis pour une ligne de bus structurante (régularité, vitesse commerciale), des couloirs réservés aux bus devront être aménagés sur ce tronçon.

La charge de trafic sur le giratoire de Rouge Terre étant particulièrement importante, le mouvement de tourne-à-droite entre la RD928 et la RD1043 (mouvement principale sur le giratoire) sera équipé d'un shunt. Cela permettra d'éviter que les véhicules faisant ce mouvement soit intégré à l'anneau du giratoire et améliorera de manière conséquente la circulation sur celui-ci.

Au niveau du futur terminus de la ligne, un parking relais de 47 places réservé aux utilisateurs des transports en commun favorisera le report modal VP/TC. Son emplacement en lien direct avec l'autoroute A28 et la ligne F1 représente les atouts majeurs pour son utilisation.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée de 9 mois séquencés pour maintenir une circulation routière sur la RD928 pendant toute la durée des travaux. Certains aménagements ponctuels nécessiteront la mise en place d'alternat.

Pour chaque tronçon d'aménagement, les travaux se dérouleront comme suit : Terrassement, Assainissement, Réseaux divers, Bordurage, Revêtement et Signalisation.

Les travaux débuteront par l'élargissement de la chaussée sur la partie Ouest entre le giratoire de Rouge Terre et le giratoire de la Jardinerie ce qui permettra de mettre en fonction le shunt vers la RD1043. Ils se poursuivront sur la partie Ouest entre le giratoire de la jardinerie et le giratoire en liaison avec L'A28 puis sur le tronçon suivant où sera implanté le terminus.

Une fois la partie Ouest de la RD928 réalisée, les travaux seront réalisés selon le même processus sur la rive Est de la chaussée. La réalisation du parking relais sera engagé lors de la dernière phase de travaux.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aménagements, via la création des couloirs partagés Bus/Cycle et des liaisons piétonnes, permettront de limiter l'accroissement du trafic automobile en offrant une solution efficace de report modal vers les modes les moins polluants : Piétons, Cycles et Transports en Commun. La mise en service du prolongement de la ligne de bus sur les couloirs dédiés apporte un gain de vitesse commerciale permettant de limiter les coûts de fonctionnement et d'affecter les budget sur la fréquence du service (Ligne Fast).

Le parking relais sera réservé aux utilisateurs des transports en commun dans le but de favoriser le report modal VP/TC. Des barrières de contrôle d'accès et des portiques de limitation de gabarit seront mis en place au niveau des accès.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porté à connaissance au titre de la loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale (Hors P+R)	3,42 ha
Longueur des aménagements sur RD928	1500 m
Largeur des élargissements	3 x 2m
Longueur du shunt RD928/RD1043	150 m
Surface de la parcelle du P+R	3220 m <sup>2</sup>
Capacité du P+R	47 places

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Neufchâtel 76230 Bois  
Guillaume

Route de Neufchâtel 76230  
Isneauville

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 1° 7' 51" E Lat. 49° 28' 49" N

Point d'arrivée :

Long. 1° 8' 39" E Lat. 49° 29' 30" N

Communes traversées :

Bois Guillaume  
Isneauville

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Élargissement de la RD928

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit est en cours de réalisation au sein de la Métropole Rouen Normandie. La zone d'étude ne fait pas partie des zones déterminées "à enjeux" dans le plan de prévention
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Bois Guillaume et d'Isneville sont couverte par le plan de prévention des risques naturelles Inondation du Cailly-Aubette-Robec prescrit en date du 29/12/2008. Le secteur d'étude ne présente pas d'incidence vis à vis de ce PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des travaux pourra engendrer ponctuellement des vibrations dus au compactage lors des phases de terrassement et de mise en œuvre des revêtements.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le renouvellement de l'éclairage public engendrera des émissions lumineuses. Les luminaires posséderont des optiques à éclairage direct permettant de limiter les émissions lumineuses à la voirie à éclairer.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet d'aménagement a été conçu de manière à éviter les effets négatifs sur l'environnement. Ainsi, les mesures d'accompagnement nécessaires à la réalisation de l'aménagement ont été intégrées lors de l'étude du projet tel que la réalisation d'un système de gestion des eaux pluviales via le dimensionnement d'ouvrages régulé à 2l/s/ha sur la base d'une pluie d'occurrence centennale situé en aval du projet.

Le projet paysager permettra d'intégrer l'aménagement dans son environnement afin de tendre vers un gain de biodiversité via la création de nouveaux alignements d'arbres (62 arbres plantés), de haies champêtre et de massifs fleuris.

Ces différentes mesures sont présentées dans l'annexe du dossier : "Note environnementale"

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

D'une part, Le projet d'aménagement a fait l'objet d'une évaluation des enjeux environnementaux qui a permis d'apprécier les potentiels risques et de les prendre en compte de manière à éviter les enjeux négatifs sur l'environnement.

D'autre part, un porté à connaissance au titre de la loi sur l'eau a été transmis à la Police de l'eau afin de présenter le système de gestion des eaux pluviales mis en place en accompagnement des aménagements.

A ce titre, le projet semble être en mesure d'être dispensé d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Note environnementale : Note présentant le projet d'aménagement et les enjeux environnementaux associés.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rouen

le,

16.08.2018

Signature

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint

  
Olivier BUSCH